



Procès verbal de la Réunion du Conseil d'Administration

du 30 juin 2015

Présents : Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Pascal Teillet, Alain Meyer, Patrick Fontenelle, Lionel Dumats, Gaël Raballand.

Absentes excusées : Magali Margot, Séverine Rivière.

Ouverture de la séance : 19h40

ORDRE DU JOUR

- 1 - 3D (départemental, Ligue, indoor ...)
- 2 - Rapatriement des arcs du Comité
- 3 - Point sur la Trésorerie (subventions, résiliation de compte)
- 4 - Local de stockage, convention
- 5 - Cahiers des charges et subventions pour les champts départementaux
- 6 - Examen arbitre
- 7 - Cartes professionnelles
- 8 - Formations (greffe)
- 9 - Médailles
- 10- Planning
- 11 - Questions diverses

1 - 3D

Indoor : Résultat positif de 365 euros

Départemental : tout est bouclé. Résultat positif de 450 euros.

Championnat de Ligue : Résultat positif de 730 euros.

Le bilan est plutôt positif pour cette saison, puisqu'avec 1500 euros nous couvrons l'achat des bêtes à concurrence de 25% ce qui correspond à l'amortissement sur 4 ans.

Dans l'ensemble, les archers ont été satisfaits des parcours proposés.

Cependant, il faudra réajuster, notamment au niveau du nombre de bénévoles (5 de plus) car le travail est conséquent. Merci à tous les bénévoles qui ont souffert et beaucoup donné. Un merci particulier à Pascal Teillet pour son engagement et son dévouement !

Au niveau des bêtes, il manque deux gros animaux (1 cerf couché, un ours) pour atteindre un parcours de niveau satisfaisant. Le Comité peut en faire l'acquisition d'occasion pour 500 euros, ce qui correspond avec la somme que doit nous allouer le Crédit Mutuel dans le cadre du partenariat entériné par une convention.

Vote : oui à l'unanimité

Chantal préparera quelques courriers de remerciements qui seront envoyés aux instances partenaires.

Le prochain indoor se tiendra le dimanche 28 février 2016 à Saint Etienne de mer morte.

En parcours extérieur, il est prévu 2 concours : à la Barre de Monts, le 18 ou 25 septembre 2015 et à Saint Etienne de mer morte le 26 juin ou 3 juillet 2016.

2 - Rapatriement des arcs du Comité

Chantal renvoie un petit courrier aux clubs concernés pour profiter des concours des Sables et de Challans pour récupérer les arcs et envoie un mail à Alain Bossard, pour avoir des précisions quant aux dates de dotation, d'amortissement etc...

3 - Point sur la Trésorerie

Résiliation Caisse d'Épargne : Chantal a préparé le courrier de résiliation. Alain s'en occupe.

Subvention Crédit Mutuel : Alain voit pour obtenir le versement rapidement.

À ce jour, 2800 € sur le compte courant et 2693 € sur le livret.

4 - Local de stockage, convention

La convention pour le nouveau local est adoptée à l'unanimité. Alain s'occupe de la résiliation du bail avec la Mairie du Beignon suite à la dernière dégradation du local.

Déménagement le samedi 29 août à 9h30 au Beignon.

Chantal gère pour l'assurance.

5 - Cahiers des charges

Les cahiers des charges pour les différents types (salle, Fita/Fédéral, campagne...) sont votés à l'unanimité. Ils seront disponibles sur le site du Comité.

Alain et Gaël préparent celui du spécial débutant.

6 - Examen arbitre

Edith Bariod a obtenu son option 3D et Magali Margot son examen option Fita/Fédéral. Le Comité les félicite.

7 - Cartes professionnelles

Le Comité fait une demande de carte professionnelle auprès de Métro et Promo-cash (Alain et Chantal).

8 - Formations

Il serait souhaitable que tous les présidents de clubs et les archers qui le souhaitent puissent se former au greffe et au logiciel « résultat'arc ».
Chantal fait un courriel aux clubs pour savoir qui serait intéressé.

9 - Médailles

Pour l'instant, nous en avons suffisamment. Chacun y réfléchit pour trouver des modèles plus modernes et meilleurs marché.

10 - Planning

Rien de particulier, nous verrons cela à la prochaine réunion.

11 - Questions diverses

Pascal L. va répondre au courriel envoyé par le CDOS
Distribution des demandes de subvention pour résultats au Championnat de France aux clubs concernés.
Relancer les stages avec Catherine Bichard.

Prochaine réunion : 1^{er} septembre 19h30

Fin de séance : 22h30

Le Président,



La Secrétaire Générale

